

SENTIER DECOUVERTE EN FORET COMMUNALE DE FOUG

NUMERO 1 : LA DECOUVERTE DU REGIME DE TAILLIS-SOUS-FUTAIE

- Les cépées de petits bois forment **les brins de taillis**, qui sont les produits de rejets de souche (ex. les cépées de charme alentours). Associés à ces brins, on trouve aussi de gros arbres, soit recrutés dans le taillis, soit issus directement de la germination des glands de chêne ou de faines de hêtre (ex. le chêne à gauche) ; il s'agit **des arbres de futaie**, qui sont en général bas branchus. Le peuplement forestier ainsi formé est appelé **Taillis-sous-futaie**.
- Le traitement des forêts en Taillis-sous-Futaie a longtemps été pratiqué par l'homme ; il lui permettait en effet d'obtenir **du bois de chauffage** grâce au taillis et **du bois d'œuvre** avec les réserves de futaie.
- Epuisant pour le sol, mal adapté aux besoins modernes et difficile à maintenir, le traitement en Taillis-sous-futaie n'est plus vraiment adapté à notre époque. Il n'est plus beaucoup pratiqué, mais les forêts Lorraines portent encore sa marque.

NUMERO 2 : L'EXPLOITATION DU BOIS

- L'arbre abattu, il reste une **souche**, un **tronc**, et un **houppier**.
- Dans les Taillis-sous-Futaie, les arbres issus de rejets de souches présentent souvent des pourritures aux pied, à la **patte** ; les souches sont trouées.
- Après avoir éliminé les parties altérées, la **grume** issue du tronc sera débitée en plusieurs billons qui serviront, selon leur qualité, pour construire un meuble, une charpente ou simple caisse d'emballage...
- Le **houppier** donnera du bois de chauffage, empilé sous forme de **stères**. Un stère représente la quantité de bois occupant le volume d'un cube d'un mètre de côté ; un stère contient environ 2/3 de mètre cube de bois, facteur pouvant varier en fonction de la rectitude et du diamètre des brins empilés.

NUMERO 3 : LA ROCHE MERE, LE SOL ET L'ARBRE : LE CHABLIS

- Sur le **substrat calcaire** des côtes de Meuse, les sols sont peu profonds. La **roche, qui est très dure**, se décompose mal et produit peu d'argile de décarbonatation. De fait, le développement des arbres est difficile. Leur **enracinement est superficiel**.
- En corollaire, les **réserves en eau du sol sont faibles**. Heureusement, **le climat Lorrain est bien arrosé**. Seuls les mois de mai, juin et juillet sont critiques.
- Les arbres abattus par le vent révèlent leur système racinaire contrarié par la roche sous-jacente. Ils sont comme des livres ouverts de pédologie (science des sols) : ce sont les **arbres chablis**.

NUMERO 4 : LA CAPTURE DE LA MOSELLE PAR LA MEUSE

- Grâce à la découverte de galets siliceux provenant des Vosges cristallines dans les alluvions argilo-calcaires de la Meuse en aval de Pagny sur Meuse, les géologues et géographes du XIXème siècle ont pu prouver l'existence d'**un ancien tracé de la Moselle**.
- **Ce paléo cours d'eau s'écoulait jadis entre Toul et Pagny sur Meuse dans le Val de l'Ane**. Il persiste une vallée continue, à méandres encaissés. Témoin de la capture ancienne de la Moselle par la Meuse, le val est visible du haut de la forêt de Foug.
- **L'assèchement de la vallée de l'Ane peut-être interprété par l'affaissement progressif du rift rhénan**, qui entraîne avec lui l'ouest du plateau Lorrain. Avec le temps, il se pourrait même que la Meuse se jette un jour dans la Moselle. **Aujourd'hui déjà, c'est une nappe alimentée par le fleuve Meusien qui donne naissance à la rivière de l'Ingressin**. Ainsi, un cours de capture inversé est en cours de développement au pied du bois de Foug.
- Pour en savoir plus : « *Naissance et déclin du Bassin Parisien dans ses marches orientales* » par B. Haguenaer et J. Hilly du laboratoire de Géologie de l'université de Nancy I. Article publié en 1987 dans le Bulletin d'Information Géologique du Bassin de Paris.

NUMERO 5 : LA DIVERSITE FORESTIERERE : LE COIN DES JUMELLES

En se développant, deux ou trois arbres, rejets d'une même souche se sont rencontrés pour former une jumelle. Les arbres de Taillis-sous-Futaie présentent parfois ces singularités : on trouve ici un peuplement particulièrement marqué par le phénomène.

NUMERO 6 : LA PERSPECTIVE DU TEMPS : L'HISTORIQUE DE LA FORET DE FOUG

La forêt du Faouz

- Foug provient du latin *Fagus*, devenu Faouz en vieux français, qui signifie le Hêtre. A travers les âges, l'implantation dominante de cette essence forestière sur les côtes de Meuse a donc profondément marquée la toponymie locale.
- Dans l'Histoire, la trace écrite la plus ancienne de Foug remonte au 10 mai 878 où Louis, second fils de Louis le Germanique restitue, à l'abbaye de Gorze, la ville de Foug. Cette restitution sera confirmée en 936 par l'empereur Othon 1^{er}. Il est vraisemblable que dès cette époque, la communauté villageoise employait la ressource de l'actuel bois de Foug.

NUMERO 7 : LA PERSPECTIVE DU TEMPS : L'HISTOIRE DE LA FOREST DE FOUG

(suite)

Une Forêt, qui évolue pour répondre, aujourd'hui et demain, aux besoins des hommes

- Sous l'Ancien Régime et pendant le XIX^{ème} siècle, le traitement des forêts lorraines en **Taillis-sous-Futaie** (TsF) était généralisé : recrutés parmi les brins de taillis, certains arbres étaient réservés afin de former de gros bois (les arbres de futaie). Les réserves devaient répondre aux besoins de bois d'œuvre, alors que le taillis fournissait le bois de feu.
- Avec la révolution industrielle et l'évolution des besoins énergétiques corollaires, l'intérêt des TsF s'estompé peu à peu. Dans les communes, et en particulier à Foug, le droit d'affouage, qui permet aux habitants de recevoir du bois de chauffage de leur forêt, prolongea l'existence de ce mode d'exploitation mixte. Inévitablement pourtant, le TsF s'éteignit et la Forêt continua son évolution.
- A Foug, depuis **1965**, la conversion du TsF en **futaie régulière** s'est amorcée. Les vieux peuplements sont exploités pour laisser place à de jeunes semis de Hêtre, élevés pour devenir des arbres élancés, recherchés pour les usages les plus nobles.
- Des peuplements d'âges variés participent au **cycle de la Forêt**, qui garantit, par son roulement, le **maintien durable du patrimoine forestier**. Les besoins en bois de feu, qui subsistent, seront à terme assurés par l'exploitation des houppiers et du sous-étage cultural toujours utile au gainage des grands fûts.

NUMERO 8 : LA PERPESCTIVE DU TEMPS : L'HISTOIRE DE LA FOREST DE Foug (suite et fin)

L'évolution du patrimoine forestier à travers les siècles

- En 1759, le Forêt de Foug regroupait déjà les 5 cantons, qui la composent aujourd'hui : Canton de **Raumont**, de **la Haye des Chesney**, du **Grand-Mont**, de **Moncel** et du **Harouin** où nous sommes. Sa surface était alors d'environ 1900 ha. A la fin du XVIIIème siècle, comme partout en France, de nombreux défrichements furent entrepris, qui entamèrent grandement la surface forestière.
- Après que le Code Forestier de 1827 eut imposé une législation très stricte sur la protection du patrimoine Forestier, la surface de bois de Foug se stabilisa autour de 900 ha. Elle fut enrichie en 1833 par les 600 ha de forêt du village de Savonnière, disparu à la suite d'une épidémie de peste noire.
- En 1897 et 1933, environ 200 ha de Forêt furent cédés au département de la guerre pour la défense de la place de Toul. Après les deux guerres, la commune recouvrera sa propriété sur ses terrains.
- Finalement, la forêt de Foug nous arrive aujourd'hui avec une surface d'environ 1450 hectares : le patrimoine demeure.